

Evolution de l'Association Aquitaine Carbone vers ACCLENA

Auparavant dédiée uniquement au secteur forestier depuis sa création en 2011, l'Association Aquitaine Carbone a décidé d'ouvrir ses portes au monde agricole le 5 juillet 2022. En effet, il est nécessaire d'avoir une réponse globale à la crise climatique. Réunir ces deux secteurs, tous deux présents dans la stratégie Bas-Carbone nationale et la feuille de route régionale Néoterra est donc une évidence.

A ce titre, l'association change de nom et devient ACCLENA : **Association Carbone Climat Environnement Nouvelle-Aquitaine**.

Ce 12 septembre, le collège forestier (Union des Syndicat des Sylviculteurs d'Aquitaine, Centre Régionale de la Propriété Forestière Nouvelle-Aquitaine, ONF, l'URCoFor) et le collège agricole, (Chambre Régionale d'Agriculture, FRSEA, JA) se sont réunis lors d'une assemblée. Pour marquer cette ouverture au monde agricole, Luc Servant (Président de la Chambre Régionale d'Agriculture) occupe dorénavant la présidence tandis que la vice-présidence est assurée par Vincent Dorlanne (Président du Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest), auparavant président d'Aquitaine Carbone. Le poste de trésorier est assuré par Jean-Bernard Sallat (FNSEA) et le poste de secrétaire par Roland de Lary (CRPF NA).

ACCLENA a pour objectif d'accompagner et de renforcer les transitions agricoles et sylvicoles dans les territoires néo-aquitains et notamment renforcer les interactions positives entre agriculture/sylviculture et environnement. ACCLENA a pour objet d'exercer toutes les activités nécessaires à la création et l'animation d'une offre volontaire de compensation d'émissions de gaz à effet de serre et à sa valorisation économique sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine et notamment dans les secteurs sylvicoles, agricoles, fonciers et du bois.

L'Association a également pour but d'initier et de soutenir les projets de valorisation et de développement des paiements pour services environnementaux hors carbone (PSE).

Côté forestier des dossiers de contribution carbone sont déjà en cours et l'association devrait répondre au prochain appel à projet France CARBON AGRI associés lancé le 14 septembre dernier. L'association travaillera avec des partenaires incontournables sur le sujet notamment le CRPF NA et la Coopérative Carbone de la Rochelle qui ont déjà mis en œuvre des outils sur le sujet. Soutien historique, la Région a été sollicitée pour accompagner ACCLENA dans son évolution.



Forêt
→ carbone



Forêt + Agriculture
→ Carbone + paiement pour services
environnementaux (PSE)

Contact :

Dossiers agricoles/transversaux :
Annabelle GALLITRE
annabelle.gallitre@acclena.fr

Dossiers forestiers:
Hugo DANJOU
hugo.danjou@acclena.fr